



Désormais, afin de limiter les risques de contagion au COVID-19, il ne doit pas y avoir plus d'une personne ou un adulte avec enfant dans la cabine de l'ascenseur.

Aussi, s'il y a déjà un passager, veuillez ne pas entrer dans la cabine.

Merci de laisser la priorité aux personnes avec des difficultés de mobilité ou chargées de courses.

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AGGLOMERATION DE CASTRES-MAZAMET

28 bis, rue d'Empare - BP 70263 - 81104 CASTRES CEDEX ■ Tél : 05 63 62 61 00 ■ Fax : 05 63 62 61 29 ■ www.oph-castres.fr
EPIC ■ SIRET 502 273 329 00016 ■ APE 6820 A